

## En bref : Du comptage à l'Énergie Management

La seule matière première qui n'est pas intégrée dans les démarches management des PME-PMI industriels est l'énergie. Les coûts de l'énergie sont – malgré la hausse de leurs prix – pour beaucoup de dirigeants un « mal obligatoire ».

### Il faut connaître

En France, depuis des décennies on a développé une grande tradition qui consiste en la mise au point des études dites « préalables » pour la maîtrise de l'énergie : le pré-diagnostic, le diagnostic et les études de faisabilité. Ces études sont « la clef de voûte », des ingénieurs conseil sont là pour aider les industriels à les réaliser.

### Il faut agir

Les actions « simples », issues en général des études préalables, nécessitent peu d'investissement et doivent être mis en œuvre rapidement. Pour d'autres actions, plus coûteuses et à rentabilité plus longue, les dossiers doivent être bien étayés pour convaincre les services ou personnes décisionnels dans l'entreprise. Malgré l'augmentation des prix des énergies, l'investissement servant à la maîtrise de l'énergie est toujours moins prioritaire que d'autres et en particulier ceux dédiés à l'outil de production.

*Le diagnostic instrumenté est une photographie énergétique d'un site sur une période donnée. Son but est de connaître les différents flux énergétiques du site et de hiérarchiser sur le plan technico-économique un certain nombre d'actions de progrès que le spécialiste préconise. Il doit être pour l'industriel le point de départ de toute réflexion.*

### Il faut suivre les consommations et les puissances

Le suivi sert à détecter les dérives, à chercher leurs origines et à agir pour y remédier. Des outils de suivi et de comptage existent, ils sont de plus en plus sophistiqués. Cela va d'un simple tableur à des superviseurs intelligents. L'industriel doit être bien conseillé pour avoir des outils qui conviennent à son cas. En effet, il est courant de voir dans des usines des moyens de comptage très puissants délaissés, par faute de personnel pour le suivi.

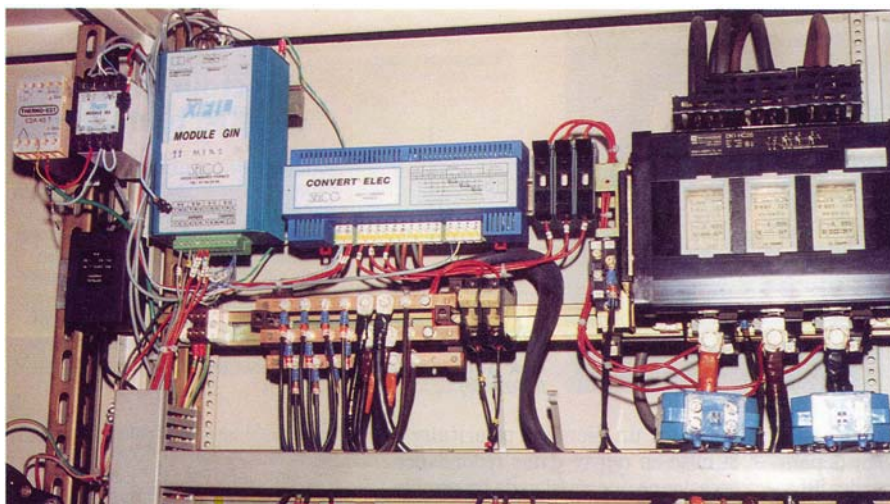
Le retour d'expérience montre qu'une fois la PME/PMI a traité les améliorations avec par exemple un temps de retour brut de maximum 3 ans, le responsable considère que l'action « maîtrise de l'énergie » est finie.

## Il faut une approche globale pour l'énergie management

Aujourd'hui, pour optimiser le coût de ses énergies, l'industriel ne peut plus se contenter des solutions curatives. Elles sont souvent très techniques et focalisées sur les problèmes intrinsèques du bâti, du confort, des utilités ou du process existant sans tenir compte du contexte lié au taux d'activité de l'entreprise. En effet, beaucoup d'ateliers ne tournent plus à leur rythme optimal, fonctionnent par à-coups, La conséquence directe est la chute de l'efficacité énergétique dans cet atelier. Alors, c'est la conception même du process et de l'ensemble des installations qui seront à optimiser.

## Le service achat doit être partie prenante de la démarche « Energie Management »

De plus en plus la consommation énergétique ainsi que le type de l'énergie utilisée doivent être des critères de choix lors d'achat d'un équipement. Néanmoins, la question fondamentale de la répartition de la puissance est rarement posée : Faut-il, par exemple, une grande chaudière ou plutôt deux petites ? L'acheteur doit aussi avoir une attitude responsable pour favoriser la pénétration des énergies renouvelables dans l'industrie : il existe sur le marché du matériel professionnel avec des panneaux solaires intégrés.



## L'accompagnement des décideurs et acheteurs par un spécialiste

Les solutions technologiques sont de plus en plus complexes et nécessitent chez l'industriel un personnel formé avec une connaissance de base énergétique. L'assistance d'un spécialiste devient alors indispensable. L'énergéticien doit au-delà de sa connaissance des techniques spécifiques de son métier connaître les technologies de régulation et de la gestion dynamique des paramètres clef.

Pour  
plus d'informations, contactez



80, rue Voltaire, BP 17  
93121 La Courneuve cedex

[www.b4e.fr](http://www.b4e.fr)

Téléphone : 01.48.09.07.10  
Télécopie : 01.48.36.08.65  
email : [info@b4e.fr](mailto:info@b4e.fr)